

DEPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE DE VANNES-SUR-COSSON

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du maire en date du 27 mars 2018 est prescrite sur le territoire de la commune de Vannes-sur-Cosson, l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'aliénation d'une partie du chemin rural n° 32 dit chemin de Vannes-sur-Cosson aux Grandes Forges.

M. BOUBAULT Pierre est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera durant 15 jours du samedi 28 avril 2018 au samedi 12 mai 2018, aux jours et heures habituels d'ouverture à la mairie de Vannes-sur-Cosson pour consultation des dossiers :

Le mardi de 17 heures à 19 heures

Le mercredi de 10 heures à 12 heures

Le Commissaire Enquêteur recevra dans les locaux de la mairie :

Le samedi 28 avril 2018 de 10 heures à 12 heures

Le jeudi 03 mai 2018 de 17 heures à 19 heures

Le samedi 12 mai 2018 de 10 heures à 12 heures.

Cet avis sera publié par voie d'affichage en mairie 15 jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci et mis en ligne sur le site internet de la mairie de Vannes-sur-Cosson : <http://www.vannes-sur-cosson.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des documents et consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les observations pourront également être adressées par correspondance au Commissaire Enquêteur à la mairie de Vannes-sur-Cosson 20, route de Tigy - 45510